ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je déclare :

- Ne pas avoir été résilié(e) par une compagnie d'assurance pour sinistre
- Ne pas avoir, au cours des 36 derniers mois, déclaré plus de 2 sinistres matériels automobiles totales ou partiels responsables ou 1 sinistre corporel responsable ou non-responsable,
- Ne pas avoir été résilié par une compagnie d'assurance pour cause de sinistre, infraction au code de la route, alcoolémie ou usage de stupéfiant,
- Ne pas être dans la catégorie des conducteurs malussés à la recherche d'un nouvel assureur ou en attente d'une décision du bureau central de tarification,
- Que le véhicule assuré, est utilisé pour des déplacements privés ou professionnels, mais j'ai connaissance qu'il m'est interdit d'effectuer avec celui-ci du transport à titre onéreux ou gratuit de voyageurs ou de marchandises, engageant une responsabilité différente liée à ce contrat, l
- Ne pas avoir eu au cours des 5 dernières années de retrait, suspension ou annulation de permis de conduire